

L'Eau média

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Mot du président

Russell Gilbert, président
president@cobaric.qc.ca



Le bel et chaud été que nous avons connu a certainement eu un effet positif sur notre moral, surtout après les étés pluvieux que nous avons connus en 2008 et 2009. Cependant, les faibles précipitations estivales, jumelées au peu de neige accumulé l'hiver dernier, ont un impact majeur sur le débit des cours d'eau et le niveau d'eau dans les lacs. Rarement, nous avons observés des niveaux d'eau aussi bas dans les plans d'eau du bassin versant et ce phénomène n'est pas régional, mais provincial.

Beaucoup d'usages de l'eau sont compromis par ces faibles niveaux d'eau. Nous n'avons qu'à penser aux activités nautiques telles que le kayak en eaux vives qui exige des débits d'eau d'un minimum de 15m³/s et aux embarcations de plus gros calibre qui ont dû être remisées faute d'une hauteur d'eau suffisante pour permettre la navigation. À la baignade qui n'est plus praticable à certains endroits. À l'approvisionnement en eau potable des citoyens qui est compromise dans certaines municipalités. À la pêche qui peut être affectée en raison d'une mortalité accrue de certaines espèces de poissons puisque la chaleur et les faibles débits rendent l'eau plus chaude, diminuant la quantité d'oxygène disponible pour la faune aquatique et rendant les habitats fauniques inadéquats. À la villégiature qui est touchée par la prolifération d'algues, notamment les cyanobactéries, en raison de l'augmentation de la température de l'eau, qui constitue un facteur favorable à la croissance algale. À l'hydroélectricité qui nécessite une certaine quantité d'eau pour maintenir l'activité des turbines. D'ailleurs, aucun turbinage n'a été possible à la centrale des Chutes-de-la-Chaudière, cet été. Voilà quelques exemples des impacts du manque d'eau actuel sur les activités humaines.

Cette réalité, nous rappelle à quel point l'eau est une ressource précieuse et indispensable à une multitude d'usages, et qu'il importe d'agir de façon à la préserver et l'économiser.

Bonne lecture!

Le conseil d'administration du COBARIC en visite à Lac-Mégantic

Le 15 septembre dernier, le conseil d'administration du COBARIC a tenu sa réunion à Lac-Mégantic. Ce fût l'occasion pour les administrateurs de naviguer sur la source de la rivière Chaudière et de prendre connaissance des aménagements qui y ont été réalisés afin de contrer la prolifération de cyanobactéries. Des discussions sur les mesures prises dans cette région pour préserver la qualité de l'eau et l'environnement ont été très inspirantes pour chacun des participants. À l'issue de cette première très appréciée de tous, le conseil d'administration du COBARIC tiendra annuellement une de ses réunions dans différentes municipalités du bassin versant.

Changement de chargée de projets et des communications

Depuis, le 13 septembre dernier, le COBARIC compte une nouvelle chargée de projets et des communications dans son équipe. Originaire de Sainte-Marie, Françoise Auger a obtenu un baccalauréat en microbiologie de l'Université Laval en 2005 avec une spécialisation en environnement et une mention internationale. À cette époque, elle s'orientait déjà vers le domaine de l'eau en réalisant un stage en biologie moléculaire océanique. Mme Auger a également occupée quelques emplois d'été au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, direction régionale de Chaudière-Appalaches, à Sainte-Marie. Par la suite, elle a complété ses études avec une maîtrise en sciences de l'eau à l'Institut national de recherche scientifique – Centre eau, terre et environnement (INRS-ETE) couronnée d'un stage stimulant à Agriculture Canada dans un sous-bassin de la rivière Chaudière, le Bras d'Henri.

Désirant mettre ses connaissances et son expérience de travail au service de la qualité de l'environnement de son bassin versant natal et de ses concitoyens, n'hésitez pas à contacter Mme Auger pour toutes demandes de renseignements relatifs aux cyanobactéries, au projet du ruisseau d'Ardoise et tout autre projet à développer pour la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau.

fauger@cobaric.qc.ca
418 389-0151



Conseil d'administration 2010-2011

À la suite de l'assemblée générale annuelle 2009-2010, le conseil d'administration du COBARIC sera composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

Secteur municipal : Jean-Luc Daigle ([Ville de Lévis](#)), Denis Dion ([MRC de Lotbinière](#)), Guy Dumoulin ([Communauté métropolitaine de Québec](#)), Charles Gagnon ([MRC Robert-Cliche](#)), Gérald Grenier ([MRC Les Appalaches](#)), Richard Lehoux ([MRC La Nouvelle-Beauce](#)), Pierre Poulin ([MRC Les Etchemins](#)), Diane Roy ([MRC du Granit](#)), , Normand Roy ([MRC Beauce-Sartigan](#)).

Secteur communautaire : Chantal Boisvert (Amis du patrimoine naturel de Beaurivage), Guy Lessard ([Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches](#)), Robert Mercier (secrétaire-trésorier) ([Association pour la protection du lac Mégantic](#)), , Raynal Tanguay (Association des riverains du lac Jolicoeur).

Représentants cooptés : Alain Demers, Russell Gilbert (président), Luc Proulx (2^e vice-président).

Secteur économique : François Fréchette ([Conférence régionale des élus de l'Estrie](#)), Jean-Denis Morin (1^{er} vice-président) ([UPA de la Beauce](#)), Marc-Yvon Poulin ([Association des propriétaires de boisés de la Beauce](#)), Martine Rhéaume ([UPA de Beauce-Nord](#)), Daniel Samson ([UPA de Lotbinière-Mégantic](#)), Rachel Thériault ([Innergex](#)).

Secteur ministériel, membres non-votants : Simon Arbour ([Agence régionale de Santé et de Services Sociaux](#)), Émilie Beaudoin ([Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation](#)), Jean-François Beaulieu ([Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune](#)), Nicolas Lehoux ([Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs](#)).

Quelques postes sont toujours vacants. La liste complète est disponible sur notre site Internet.

Offre d'emploi

Le COBARIC est à la recherche d'une personne pour pourvoir au poste de directeur (trice) général (e) par intérim pour une période d'un an (remplacement d'un congé de maternité). Toute personne qui croit avoir les aptitudes et possède de l'intérêt pour ce poste est invitée à déposer sa candidature par courriel à sbouchard@cobaric.qc.ca d'ici le **14 octobre 2010 à minuit**. La description du poste est disponible à www.cobaric.qc.ca.

Aménagement d'une bande riveraine modèle au parc Rodrigue à Saint-Georges

Pendant la semaine du 5 juillet, le COBARIC, en partenariat avec la Ville de Saint-Georges, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et le Jour de la terre, a revégétalisé les berges du ruisseau d'Ardoise, qui traverse le parc, dans le but de protéger l'intégrité de ce milieu aquatique. Un total de 747 plants ont été mis en terre en respectant les trois ceintures de végétation d'une bande riveraine fonctionnelle : herbacées, arbustes et arbres.



Cette activité de plantation est complémentaire aux actions déjà entreprises dans le cadre du projet de revitalisation du ruisseau d'Ardoise, en cours depuis 2008. Ce site servira de lieu de démonstration afin d'observer ce qu'est une bande riveraine adéquate. Étant à la fois nécessaire à la qualité des milieux aquatiques et une solution aux problématiques d'érosion, les bandes riveraines peuvent être esthétiques, puisqu'elles peuvent se composer de végétaux floraux, d'arbustes et d'arbres. Le COBARIC espère ainsi inciter les citoyens riverains du ruisseau d'Ardoise et d'autres plans d'eau du bassin versant à planter des végétaux sur leurs propriétés pour favoriser la qualité de l'eau et la biodiversité.

En novembre, une séance d'information se tiendra à Saint-Georges, afin de présenter l'ensemble des réalisations effectuées dans le cadre du projet de revitalisation du ruisseau d'Ardoise et pour sensibiliser le public aux actions que l'on peut poser pour conserver la santé de nos plans d'eau. La date exacte de l'événement sera publicisée sur notre site Internet (www.cobaric.qc.ca). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Françoise Auger au 418-389-0151 ou à fau-ger@cobaric.qc.ca.

Ce projet est rendu possible grâce à l'octroi d'un financement de la **Fondation de la Faune du Québec**, par l'entremise du **Fonds Naya pour les cours d'eau** (fondsnaya.org) et **Desjardins**, par l'entremise du **Jour de la Terre**.



Pour nous joindre

Commentaires généraux (COBARIC) :
700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060

Rédaction :

Toute l'équipe du COBARIC
Courriel: cobaric@cobaric.qc.ca
« L'Eau média est publié quatre fois l'an »